



et en Pays Beaujolais

## Assemblée générale 2022- Compte-rendu

*Cette association a pour but : la préservation et l'amélioration du cadre de vie du village du Bois-d'Oingt. Elle intervient en exerçant tout droit de défense et d'action pour l'amélioration de l'environnement, de l'habitat, de l'urbanisme, de la protection de la nature et de la qualité de vie. Elle est agréée au titre de l'environnement pour le département du Rhône.*

**samedi 7 mai 2022 à 14h30 - ancienne église- Le Bois-d'Oingt**

### **Approbation du CR de l'assemblée générale 2021**

**Rapport financier de l'année 2021** (Rémy Dubost). Montant de la cotisation 2022 maintenu à 12 € (20 € pour les couples). Il est rappelé que l'association étant agréée au titre de l'environnement, les dons faits par des particuliers peuvent bénéficier de réductions fiscales à hauteur de 66%. Ces apports pourraient permettre à l'association d'engager des projets plus intéressants.

**Rapport d'activité** : il est présenté sous forme de diaporama.

Les deux rapports ont été adoptés à l'unanimité.

### **Projet de budget 2022**(voir le diaporama).

Nous remercions la commune pour son accompagnement de 350 € permettant d'envisager de façon plus sereine la diversité de nos activités.

A noter plusieurs éléments influenceront sur ce budget en 2022 :

- La fédération Patrimoine des Pierres dorées va publier en 2022 un ouvrage sur le petit patrimoine de l'eau. L'association en commandera un certain nombre pour les revendre à ses adhérents. C'est pourquoi une rubrique « dépenses » apparaît qui sera compensée par des « recettes ».
- L'association a été condamnée par le Tribunal Administratif à payer à Free une indemnité de 1000 euros. Lorsque le paiement sera réclamé, il faudra faire appel à des sources de financement exceptionnelles.
- L'association prendra en charge des dépenses de fournitures pour la remise en état des livres de la **Bibliothèque populaire du Bois-d'Oingt** pour une somme de 100 €. Cette bibliothèque créée en 1877 avec un arrêté de la préfecture de 1878, a été mise en sommeil pendant de nombreuses années, stockée dans différents lieux non accessibles au public et peu sécurisés. La plupart des volumes sont parus entre 1800 et 1930.
- **IMPORTANT** : Par rapport au catalogue imprimé de 1898, qui comptait 3500 volumes, il manque de nombreux titres et certaines séries ne sont pas complètes. Il serait intéressant de pouvoir compléter ce fonds **en récupérant auprès des personnes de bonne volonté les volumes qui seraient en leur possession (livres non rendus ou prêts non signalés).**

**Pourquoi ?** Cet ensemble d'ouvrages constitue un témoignage de la littérature et de l'histoire du 19<sup>e</sup> siècle, mais aussi, avec la liste des fondateurs de la Bibliothèque du Bois-d'Oingt, celle des donateurs et la littérature scientifique parue sur ce thème, un témoignage sur la société de cette période au Bois-d'Oingt et dans les communes environnantes. Nous proposons aussi **de faire un appel aux dons d'ouvrages de cette même époque.**

**Désignation de membres pour le Conseil d'administration** (6 membres à l'heure actuelle) – appel à candidatures pour le remplacement du trésorier. Ce point sera reporté en décembre 2022, le conseil actuel ayant été mis en place en décembre 2018, pour quatre ans.

## La bibliothèque populaire : travail en cours :

Trois bénévoles ont entrepris depuis 5 mois, de cataloguer ces ouvrages encore présents et de les entrer dans la base de données de la médiathèque de Val d'Oingt. Environ 75% des livres présents ont été inventoriés. Il faudra ensuite les nettoyer et les remettre en état. La base de données de la médiathèque étant disponible sur internet, ces informations sont déjà disponibles partout. C'est une des richesses patrimoniales du Bois d'Oingt que nous pouvons mettre en valeur et partager. L'encyclopédie D'Alembert du XVIIIème siècle, fait partie de cette bibliothèque populaire, sans doute le cadeau d'un généreux donateur à conserver dans des conditions strictes et en sécurité.

**Action contre l'implantation du pylône Free au Bois-du Sud-** résultats et conséquences. Les frais engagés par Free se monteraient à 1000 euros. Le pylône n'a pourtant subi aucun retard, l'opérateur n'ayant pas attendu la décision du Tribunal administratif (saisi par le collectif Bois du Sud et par BVABO) pour construire et ayant refusé toute concertation. C'est la somme que Free a réclamée à chacun des deux.

**Accessibilité et cadre de vie- Bibliothèque et culture pour tous-** Nous sommes intervenus auprès de la commune sur les dangers de la circulation rue Peignaux-Dame pour les piétons et sur les aménagements de la place de La Libération (enduit au pied des arbres limitant l'apport en eau) en demandant aussi une amélioration du fleurissement.

Nous déplorons le manque de locaux destinés à des activités culturelles au Bois-d'Oingt. Ce sont pourtant 1600 élèves du primaire et des collèges qui suivent leurs cours au centre du Bois-d'Oingt, soit 91% de la totalité des élèves scolarisés à Val d'Oingt. Depuis quatre ans, la commune nouvelle de Val d'Oingt a vendu de nombreux bâtiments localisés au Bois d'Oingt, sans avoir de projet d'aménagement ou de construction de nouveaux locaux proches et accessibles pour la culture.

M-F Rochard souhaite que cette maison Pichat serve, pour la médiathèque du Bois d'Oingt. En effet le local actuel, ancien atelier de serrurerie, n'est pas aux normes ; il est de toute façon trop petit (120 m2 dont seulement 20 m2 accessible aux personnes à mobilité réduite). Les idées ne manquent pas pour organiser et réaménager la maison Pichat en Médiathèque. Il y a eu plusieurs études récentes financées par la commune, par des architectes compétents, et par le CAUE, qui donnent par exemple l'emplacement exact pour l'indispensable ascenseur, et aussi la rampe d'accès handicapé depuis la rue, avec sortie de secours.

Les usages annoncés pour la Maison Pichat lors de la réunion publique ne répondent pas aux conditions du legs : nous serons attentifs à leur respect. Le CMP est un hôpital de santé mentale, implanté à Saint-Cyr au Mont d'Or, qui n'a rien à faire dans cette maison. Le centre de travail à distance ne relève ni de la culture, ni du social, mais de l'économie. **La Maison France Services de Val d'Oingt** (à la Maison du Rhône agrandie par les anciens locaux de la CC des Pays du Bois-d'Oingt) remplira déjà de nombreux rôles « Impôt, santé, famille, emploi, retraite ... » inutile de multiplier les locaux et les dépenses de personnels des services ([l'UDAF du Rhône](#) = orientation de la CCBPD ?).

Il semblerait que la commune ne sache pas trop quels services sociaux implanter dans la maison Pichat (il n'y a pas de réels besoins à part l'Épicerie solidaire et Cap génération pour les ados... ?) et cela bloque la rénovation et la partie culturelle qui, elle, a des besoins urgents. En plus des équipements actuels, du social, il va y en avoir encore davantage au Bois d'Oingt avec la construction de la Résidence senior de 50 logements et la maison médicale, le tout à la place du parc de la maison Roure qui représente 6 000 m2 de parc non bâti (+1 000 m2 autour de la maison).

Quant au Clos Pichat, il devait rester » dans sa conception actuelle » avec son plan de parc paysager, ses allées courbes, ses grands arbres. Le manque d'entretien et les changements tous les six mois n'aident pas à voir ce que donnera « la gestion différenciée ». Nous serions prêts à apporter nos propositions. Un parc n'a pas les mêmes usages qu'un bord de route. Pour nous, les besoins des habitants de tous âges sont

prioritaires, pour leur détente, leurs promenades, leur moments de sociabilité à la recherche de la fraîcheur, de calme dans un lieu qu'ils peuvent admirer. Ce clos est un bien commun pour les habitants du centre du Bois d'Oingt, en particulier, ceux qui habitent en immeuble et n'ont pas de jardin. Il est ouvert à tous mais il manque de bancs.

Personne ne nous dit quels seront les services culturels implantés dans la maison Pichat ? ni où et quand ? La proposition de partager les bâtiments en deux zones équilibrées (social d'un côté et culture de l'autre avec la médiathèque) est une solution rapide et simple dont les financements sont disponibles. (Voir diaporama)

**Archives anciennes** de Val d'Oingt, de plus de 50 ans. Elles ont été remises aux archives départementales du Rhône, elles ne sont plus au Bois d'Oingt. Projet de numérisation en cours. Nous devons avoir une conférence à la maison du Rhône le 16 mai pour apprendre à utiliser ces archives.

### Projets d'expositions et de visites.

Après la conférence sur l'histoire des écoles le 9 avril, nous proposons une visite guidée de l'ancien cimetière le 22 mai à 15h. Nous annonçons un projet de publication sur l'histoire du Bois-d'Oingt au 19<sup>e</sup> siècle : sous quelle forme ? A partir des activités du Groupe Patrimoine du Bois-d'Oingt.

Les « **Rendez-vous aux Jardins** » proposeront dans la Maison Pichat une exposition sur les Parcs paysagers (les 3-4-5 et 6 juin) et une visite guidée sur les arbres du parc, autour des tilleuls.

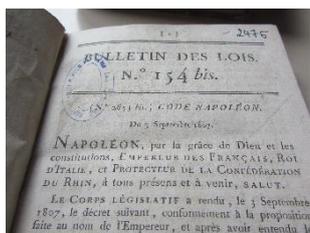
Fin juin, ce seront les **Journées Patrimoine de Pays** avec une exposition à l'ancienne église les 25-26 et 27 juin. Nous présenterons la superbe exposition sur les **Maisons rurales des Pierres dorées**, accompagnée de maquettes.

### Patrimoine des Pierres dorées

**La fédération a proposé une visite du Château des Tours à Anse le 12 mai.** Des travaux importants de plus de deux années viennent de se terminer. Renaud de Forez, archevêque de Lyon a lancé l'édification de fortifications entre 1220 et 1226 pour défendre le Lyonnais. Le château du Bois d'Oingt avait été fortifié en même temps que celui d'Anse et les tours démolies ou rabaissées devaient ressembler à celles d'Anse. La mairie d'Anse a été installée dans ce vaste château jusqu'en 1968.

Présentation des activités inter-associations pour l'année 2021-2022 : un travail sur le contenu de **la Charte de la CCBPD** est en cours « **Bien construire en pierres dorées** » pour proposer une version abrégée destinée aux particuliers et aux artisans.

Les Journées Patrimoine de Pays se préparent sur le thème « Etre et renaître » pour les 24 et 25 juin. L'AG de la fédération a été fixée au 8 juin.



livre de la Bibliothèque populaire



école



Bois d'O tour transformée au 19<sup>e</sup>



Château fort d'Anse



tilleul du parc